



Conseil économique et social

Distr. générale
25 mars 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

195^e session

Genève, 4-7 mars 2025

Rapports

**du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules sur sa 195^e session**

**du Comité d'administration de l'Accord de 1958
sur sa quatre-vingt-neuvième session**

**du Comité exécutif de l'Accord de 1998
sur sa soixante-douzième session**

**du Comité d'administration de l'Accord de 1997
sur sa quinzième session**



Table des matières

	<i>Page</i>
A. Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)	
I. Participation	6
II. Déclarations liminaires.....	6
III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	6
IV. Coordination et organisation des travaux (point 2 de l'ordre du jour)	7
A. Rapport sur la session du Comité de gestion pour la coordination des travaux (AC.2) (point 2.1 de l'ordre du jour)	7
B. Programme de travail et documents (point 2.2 de l'ordre du jour)	7
C. Systèmes de transport intelligents et coordination des activités relatives aux véhicules automatisés (point 2.3 de l'ordre du jour).....	8
D. Suivi de la quatre-vingt-septième session du Comité des transports intérieurs (CTI) (point 2.4 de l'ordre du jour)	10
E. Application de la Stratégie de décarbonation du CTI par le Forum mondial et ses organes subsidiaires (point 2.5 de l'ordre du jour).....	10
V. Examen des rapports des groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (point 3 de l'ordre du jour).....	10
A. Groupe de travail du bruit et des pneumatiques (GRBP) (quatre-vingtième session, 17-20 septembre 2024) (point 3.1 de l'ordre du jour).....	10
B. Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés (GRVA) (vingtième session, 23-27 septembre 2024) (point 3.2 de l'ordre du jour)	10
C. Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) (128 ^e session, 7-11 octobre 2024) (point 3.3 de l'ordre du jour)	10
D. Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE) (quatre-vingt-onzième session, 14-16 octobre 2024) (point 3.4 de l'ordre du jour)	11
E. Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) (quatre-vingt-onzième session, 22-25 octobre 2024) (point 3.5 de l'ordre du jour)	11
F. Faits marquants des dernières sessions (point 3.6 de l'ordre du jour)	11
1. Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP) (soixante-seizième session, 2-6 décembre 2024) (point 3.6.1 de l'ordre du jour)	11
2. Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés (GRVA) (vingt et unième session, 20-24 janvier 2025) (point 3.6.2 de l'ordre du jour)	11
3. Groupe de travail du bruit et des pneumatiques (GRBP) (quatre-vingt-unième session, 18-21 février 2025) (point 3.6.3 de l'ordre du jour)	12
VI. Accord de 1958 (point 4 de l'ordre du jour).....	12
A. État de l'Accord et des Règlements ONU y annexés (point 4.1 de l'ordre du jour)	12
B. Orientations demandées par les groupes de travail à propos de questions relatives aux Règlements ONU annexés à l'Accord de 1958 (point 4.2 de l'ordre du jour)	13
1. Reproduction de normes privées et renvoi à celles-ci dans les Règlements ONU, les Règlements techniques mondiaux ONU (RTM ONU) et les Règles ONU (point 4.2.1 de l'ordre du jour)	13

2.	Orientations demandées par les groupes de travail à propos de questions relatives aux Règlements ONU annexés à l'Accord de 1958 (point 4.2.2 de l'ordre du jour)....	13
3.	Interprétation de Règlements ONU (point 4.2.3 de l'ordre du jour)	13
C.	Mise au point d'une homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (IWVTA) (point 4.3 de l'ordre du jour).....	13
D.	Révision 3 de l'Accord de 1958 (point 4.4 de l'ordre du jour).....	13
E.	Élaboration d'une base de données électronique pour l'échange d'informations concernant l'homologation de type (DETA) (point 4.5 de l'ordre du jour)	13
F.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRBP (point 4.6 de l'ordre du jour)	14
G.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRVA (point 4.7 de l'ordre du jour)	14
H.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRSG (point 4.8 de l'ordre du jour)	16
I.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRPE (point 4.9 de l'ordre du jour)	16
J.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRE (point 4.10 de l'ordre du jour)	16
K.	Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRSP (point 4.11 de l'ordre du jour)	17
L.	Examen de projets de rectificatifs à des Règlements ONU existants soumis par les groupes de travail (s'il y a lieu) (point 4.12 de l'ordre du jour)	17
M.	Examen de propositions additionnelles d'amendements à des Règlements ONU existants soumises par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 4.13 de l'ordre du jour)	17
N.	Examen de propositions de nouveaux Règlements ONU soumises par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 4.14 de l'ordre du jour).....	17
O.	Examen de propositions d'amendements à la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3) soumises au Forum mondial par les groupes de travail pour examen (s'il y a lieu) (point 4.15 de l'ordre du jour)	17
P.	Proposition d'amendements à la Résolution d'ensemble sur une spécification commune des catégories de sources lumineuses (R.E.5) (point 4.16 de l'ordre du jour).....	17
Q.	Propositions d'amendements aux Résolutions mutuelles des Accords de 1958 et de 1998 (point 4.17 de l'ordre du jour)	17
R.	Propositions de nouvelles Résolutions mutuelles des Accords de 1958 et de 1998 (point 4.18 de l'ordre du jour)	18
VII.	Accord de 1998 (point 5 de l'ordre du jour).....	18
VIII.	Éléments d'intérêt commun relatifs aux Accords de 1958 et de 1998 (point 6 de l'ordre du jour)	18
	Échange de vues sur les procédures législatives nationales ou régionales et sur la transposition, dans la réglementation nationale ou régionale, des Règlements ONU ou RTM ONU en vigueur (point 6.1 de l'ordre du jour).....	18
IX.	Accord de 1997 (Contrôles techniques périodiques) (point 7 de l'ordre du jour)	18
A.	État de l'Accord (point 7.1 de l'ordre du jour)	18
B.	Amendements à l'Accord de 1997 (point 7.2 de l'ordre du jour)	19
C.	Élaboration de nouvelles Règles à annexer à l'Accord de 1997 (point 7.3 de l'ordre du jour)....	19
D.	Mise à jour des Règles annexées à l'Accord de 1997 (point 7.4 de l'ordre du jour)	19

E.	Mise à jour de la Résolution d'ensemble n° 6 (R.E.6), relative aux prescriptions applicables au matériel d'essai, aux qualifications et à la formation des inspecteurs et à la supervision des centres d'essai (point 7.5 de l'ordre du jour).....	19
F.	Conformité des véhicules pendant leur durée de vie (point 7.6 de l'ordre du jour).....	19
X.	Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour).....	19
A.	Échange d'informations sur les mesures appliquées en cas de défaut et de non-conformité, notamment les systèmes de rappel (point 8.1 de l'ordre du jour).....	19
1.	Conformité des véhicules dans la Fédération de Russie.....	19
2.	Sécurité des coussins gonflables.....	20
B.	Cohérence entre les dispositions de la Convention de Vienne de 1968 et les dispositions techniques concernant les véhicules des Règlements ONU et des RTM ONU, adoptés dans le cadre des Accords de 1958 et de 1998 (point 8.2 de l'ordre du jour).....	20
C.	Renforcement de la sécurité et réduction des émissions polluantes des véhicules neufs et d'occasion dans les pays en développement (point 8.3 de l'ordre du jour).....	20
D.	Documents destinés à la publication (point 8.4 de l'ordre du jour).....	21
E.	Questions diverses.....	21
XI.	Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour).....	22
B.	Comité d'administration de l'Accord de 1958 (AC.1)	
XII.	Constitution du Comité d'administration (point 10 de l'ordre du jour).....	22
XIII.	Propositions d'amendements et de rectificatifs à des Règlements ONU existants et propositions de nouveaux Règlements ONU – Vote du Comité d'administration (point 11 de l'ordre du jour)...	22
C.	Comité exécutif de l'Accord de 1998 (AC.3)	
XIV.	Constitution du Comité exécutif et élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence pour l'année 2025 (point 12 de l'ordre du jour).....	25
XV.	Suivi de l'application de l'Accord de 1998 : rapports des Parties contractantes sur la transposition des RTM ONU et de leurs amendements dans la réglementation nationale ou régionale (point 13 de l'ordre du jour).....	26
XVI.	Examen et mise aux voix par le Comité exécutif de projets de RTM ONU ou d'amendements à des RTM ONU existants (s'il y a lieu) (point 14 de l'ordre du jour).....	26
XVII.	Examen des règlements techniques à inscrire dans le Recueil des règlements admissibles (s'il y a lieu) (point 15 de l'ordre du jour).....	26
XVIII.	Adoption par consensus d'orientations concernant les questions relatives à des projets de RTM ONU qui n'ont pas été résolues par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 16 de l'ordre du jour).....	26
XIX.	État d'avancement de l'élaboration de nouveaux RTM ONU ou d'amendements à des RTM ONU existants (point 17 de l'ordre du jour).....	27
A.	RTM ONU n° 20 (Sécurité des véhicules électriques (EVS)) (point 17.1 de l'ordre du jour).....	27
B.	RTM ONU n° 22 sur la durabilité des batteries des véhicules (Véhicules électriques et environnement) (point 17.2 de l'ordre du jour).....	27
C.	Proposition de projet de RTM ONU sur les émissions de particules par les dispositifs de freinage (point 17.3 de l'ordre du jour).....	27
D.	Proposition de projet de RTM ONU sur la durabilité des batteries des véhicules utilitaires lourds électriques (point 17.4 de l'ordre du jour).....	28
E.	Proposition de projet de RTM ONU sur les systèmes de conduite automatisés (point 17.5 de l'ordre du jour).....	28

F.	Proposition de projet de RTM ONU sur le contrôle de l'accélération en cas d'erreur de pédale (ACPE) (point 17.6 de l'ordre du jour).....	28
XX.	Questions sur lesquelles un échange de vues et de données devrait être engagé ou se poursuivre (point 18 de l'ordre du jour).....	29
	Enfants oubliés dans des véhicules (point 18.1 de l'ordre du jour)	29
XXI.	Questions diverses (point 19 de l'ordre du jour).....	29
D.	Comité d'administration de l'Accord de 1997 (AC.4)	
XXII.	Constitution du Comité d'administration et élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence pour l'année 2025 (point 20 de l'ordre du jour)	29
XXIII.	Amendements aux Règles ONU annexées à l'Accord de 1997 (point 21 de l'ordre du jour).....	29
XXIV.	Élaboration de nouvelles Règles ONU à annexer à l'Accord de 1997 (point 22 de l'ordre du jour)....	29
XXV.	Questions diverses (point 23 de l'ordre du jour).....	29
Annexes		
I.	List of informal documents (WP.29-195-...) distributed without a symbol during the 195th session	30
II.	World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29): Working Parties, Informal Working Groups and Chairs updated 7 March 2025	32
III.	Draft calendar of sessions for 2025	35
IV.	Status of the 1998 Agreement of the global registry and of the compendium of candidates. Situation on priorities and proposals to develop UN GTRs as of 7 March 2025	36

A. Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

I. Participation

1. Le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (ci-après, le « WP.29 ») a tenu sa 195^e session du 4 au 7 mars 2025, sous la présidence de M. A. Erario (Italie). Conformément à l'article 1 du Règlement intérieur du WP.29 (ECE/TRANS/WP.29/690/Rev.2), les pays ci-après étaient représentés : Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye et Zimbabwe. Des représentantes et représentants de l'Union européenne ont participé à la session. Une organisation internationale, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) était représentée. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient aussi représentées : Association européenne de la mobilité électrique (AVERE), Association for Emissions Control and Climate (AECC), Consumers International (CI), European Association of Automotive Suppliers (CLEPA/MEMA/JAPIA)¹, International Motor Vehicle Inspection Committee (CITA), Fédération internationale de l'automobile (FIA), Groupe de travail « Bruxelles 1952 » (GTB), International Motorcycle Manufacturers Association (IMMA), Organisation internationale des constructeurs d'automobiles (OICA), Union internationale des transports routiers (IRU), Motor and Equipment Manufacturers Association (MEMA), Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO), Association de l'industrie des véhicules de loisirs (RIVA) et SAE International. L'organisation non gouvernementale ci-après était également représentée, conformément à l'alinéa d) de l'article 1 : American Automotive Policy Council (AAPC). D'autres organisations non gouvernementales ainsi que des entités du secteur privé, des experts indépendants et des observateurs étaient représentés : Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) et M. Andries van Tonder (Président du groupe de travail informel du renforcement de la sécurité et de la réduction des émissions polluantes des véhicules neufs et d'occasion). Quelque 110 personnes ont participé à la session en présentiel.

II. Déclarations liminaires

2. Le Président a souhaité aux représentantes et représentants la bienvenue à la 195^e session du WP.29 et a ouvert la réunion. Il a remercié le Vice-Président, M. T. Naono (Japon), d'avoir présidé la session de novembre 2024 en son absence. Il l'a également remercié d'avoir représenté le WP.29 à la quatrième Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, qui s'était tenue peu auparavant au Maroc.

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/1183 et ECE/TRANS/WP.29/1183/Corr.1
Documents informels WP.29-195-03 et WP.29-195-04

3. Le WP.29 a adopté l'ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRANS/WP.29/1183 et Corr.1, et WP.29-195-04) et l'ordre d'examen des points (WP.29-195-03) de sa 195^e session.

4. La liste des documents informels figure à l'annexe I.

¹ La CLEPA représentait aussi la MEMA (Motor and Equipment Manufacturers Association) et la JAPIA (Japan Auto Parts Industries Association) (TRANS/WP.29/885, par. 4).

IV. Coordination et organisation des travaux (point 2 de l'ordre du jour)

A. Rapport sur la session du Comité de gestion pour la coordination des travaux (AC.2) (point 2.1 de l'ordre du jour)

5. Le Comité de gestion pour la coordination des travaux (AC.2) s'était réuni le 3 mars 2025, sous la présidence de M. Erario.

6. Le secrétariat du WP.29 a communiqué les informations suivantes :

a) L'AC.2 avait passé en revue la liste des Groupes de travail, des groupes de travail informels et des personnes assurant la présidence (WP.29-195-01) et avait proposé plusieurs corrections, pour inclusion dans une annexe du présent rapport ;

b) L'AC.2 avait poursuivi ses échanges sur les moyens d'améliorer la représentativité géographique du WP.29 et de ses organes subsidiaires, par l'intermédiaire des personnes assurant la présidence et la vice-présidence ;

c) L'AC.2 avait passé en revue le calendrier des sessions pour 2025 et avait noté que le Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés (GRVA) tiendrait une session informelle du 2 au 5 juin 2025, à Bangkok, dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et que le Forum mondial de la sécurité routière (WP.1) y tiendrait, la même semaine, une session extraordinaire qui débiterait et s'achèverait par une table ronde réunissant le Groupe d'experts de la CESAP sur la sécurité routière, le GRVA et le WP.1 ;

d) L'AC.2 s'était réjoui à l'idée des sessions et tables rondes prévues entre la CESAP, le GRVA et le WP.1, qui illustraient selon lui la collaboration étroite entre le WP.1 et le WP.29. Il avait en outre invité ses membres à établir un document qui ferait ressortir les domaines de coopération entre ces deux organes ;

e) L'AC.2 avait réfléchi à un premier projet de calendrier des sessions pour 2026 et avait noté que le GRVA prévoyait de tenir une session informelle en dehors de Genève en mai 2026, probablement au Canada ;

f) L'AC.2 avait examiné le Programme de travail du WP.29 pour 2025 (ECE/TRANS/WP.29/2025/1), qu'il recommandait au WP.29 d'adopter, et avait noté que des modifications supplémentaires seraient soumises à la session de juin 2025 du WP.29 ;

g) L'AC.2 avait recommandé que le mandat du groupe de travail informel de la sécurité des véhicules électriques (groupe EVS) soit prolongé de 12 mois afin que les travaux en cours soient menés à terme ;

h) Conformément à l'alinéa d) de l'article 1 du Règlement intérieur du WP.29 (ECE/TRANS/WP.29/690/Rev.2), l'AC.2 avait autorisé la European Caravan Federation (ECF) à participer aux sessions du WP.29 et de ses organes subsidiaires pour la période 2025-2027 et avait autorisé Retrofit Mobility Europe (RME) à participer aux sessions du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE) pour la période 2025-2027 ;

i) L'AC.2 avait recommandé à l'AC.4 de ne pas tenir de réunion.

B. Programme de travail et documents (point 2.2 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/1
Documents informels WP.29-195-01, WP.29-195-02 et
WP.29-195-10-Rev.1

7. Le secrétariat a présenté une version mise à jour du Programme de travail du WP.29 pour 2025 (ECE/TRANS/WP.29/2025/1). Le WP.29 a adopté le document et noté que des modifications supplémentaires seraient soumises à sa session de juin 2025.

8. Le WP.29 a pris note de la liste révisée des Groupes de travail, des groupes de travail informels et des personnes assurant la présidence, sur la base du document informel WP.29-195-01 (annexe II). Comme suite à une question posée par le représentant de l'OICA au sujet des équipes spéciales, il a décidé qu'à l'avenir, il suivrait une recommandation précédemment formulée par l'AC.2 et ne ferait plus figurer ces organes dans la liste.

9. Le WP.29 a pris note du calendrier des sessions pour 2025 (WP.29-195-02 et annexe III), y compris de l'organisation d'une session informelle du GRVA à Bangkok en juin 2025. La présidence du GRVA a précisé que les activités du WP.29 pourraient être mises en avant en marge de cette session et a proposé de rendre compte au WP.29 des résultats obtenus.

10. Le représentant de la France a proposé la création d'un groupe de travail informel des systèmes de conversion des véhicules thermiques en véhicules électriques ou à pile à combustible à hydrogène (HFCV), lequel relèverait du GRPE et aurait un mandat qui irait jusqu'à la fin de 2027 (WP.29-195-10-Rev.1). Les représentants de la Chine, de la Fédération de Russie, de la Suède et de l'Union européenne ont appuyé la proposition et souligné qu'il fallait faire participer les experts concernés des autres groupes de travail aux travaux de ce nouveau groupe.

11. Le représentant du Canada a insisté sur les conséquences que ces systèmes de conversion pouvaient avoir en ce qui concerne la sécurité et a invité le GRPE et le nouveau groupe de travail informel à prêter une attention particulière à la coordination entre les groupes de travail.

12. La représentante des États-Unis d'Amérique avait hâte d'être tenue informée de l'état d'avancement de ces travaux. Elle a toutefois émis une réserve au sujet de l'un des cosecrétaires désignés pour ce nouveau groupe concernant la connaissance du WP.29 et des questions liées aux groupes de travail. Le WP.29 en a pris note.

13. Le WP.29 a approuvé la création d'un groupe de travail informel des systèmes de conversion des véhicules thermiques en véhicules électriques ou à pile à combustible à hydrogène (HFCV), lequel relèverait du GRPE, qui devrait en approuver le mandat. Il s'est dit impatient de pouvoir examiner le mandat du groupe à sa session de novembre 2025.

C. Systèmes de transport intelligents et coordination des activités relatives aux véhicules automatisés (point 2.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/2
Documents informels WP.29-195-07, WP.29-195-12, WP.29-195-16, WP.29-195-17, WP.29-195-18 et WP.29-195-20

14. En ce qui concerne l'applicabilité des Règlements et RTM ONU aux systèmes de conduite automatisés, le représentant de la France a rendu compte des progrès accomplis au sujet de trois questions horizontales (catégories X/Y et champ d'application des Règlements, tâches de conduite non dynamiques effectuées par le conducteur et communication avec les utilisateurs des systèmes), sur la base du document informel WP.29-195-16. Le représentant du Japon a précisé que le calendrier prévu pour les travaux du groupe de travail informel des systèmes de conduite automatisés (groupe ADS) ne serait pas perturbé.

15. Le WP.29 s'est félicité des progrès accomplis, a approuvé les suggestions qui lui ont été présentées concernant le traitement de ces trois questions et a souligné l'importance de la coordination avec le groupe ADS. Il a invité le représentant de la France à faire rapport à nouveau sur les activités relatives à ces trois questions en novembre 2025.

16. Le WP.29 a pris note du rapport sur l'état d'avancement des activités du groupe ADS et sur les ateliers du GRVA consacrés aux systèmes de conduite automatisés (WP.29-195-07), que le représentant du Japon a résumé.

17. Le Président du GRVA a présenté, au nom des personnes assurant la présidence de l'équipe spéciale de la catégorisation des véhicules automatisés, un rapport sur l'état d'avancement des travaux de ladite équipe (WP.29-195-17). Il a rappelé qu'en plus de modifier la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3), relative à l'Accord de 1958, il faudrait trouver une Partie contractante à l'Accord de 1998 qui soit

d'accord pour assumer la responsabilité technique des amendements correspondants à apporter à la Résolution spéciale n° 1 sur les définitions communes des catégories, des masses et des dimensions des véhicules (R.S.1). Le WP.29 a pris note du rapport.

18. Le représentant du Royaume-Uni a présenté une proposition établie conjointement avec l'Allemagne et destinée à la création d'un groupe de travail informel de l'intelligence artificielle (WP.29-195-20). Il proposait de confier quatre tâches à ce nouveau groupe : analyser les publications existantes sur le sujet, élaborer un document d'orientation sur les pratiques exemplaires, faire rapport au WP.29 puis réfléchir à la nécessité de mener d'autres travaux. Le représentant de l'Union européenne a souligné que les résultats des travaux du groupe ne devaient pas préjuger de la nécessité pour les Parties contractantes de prendre d'autres mesures, par exemple d'élaborer des projets de prescriptions réglementaires sous l'égide du WP.29.

19. Les représentants du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, des Pays-Bas (Royaume des), de la Suède et de l'Union européenne ont appuyé la proposition. Les représentants de l'IEEE et de SAE International ont proposé d'assurer le secrétariat du groupe de travail informel.

20. Le WP.29 a décidé de créer un groupe de travail informel de l'intelligence artificielle, placé sous sa responsabilité, et a demandé aux représentants intéressés de mettre au point un projet de mandat, qu'il examinerait à sa session de juin 2025. Comme la représentante des États-Unis d'Amérique, il était d'avis que sa représentativité mondiale devait être prise en compte s'agissant de désigner la direction du groupe.

21. La représentante des États-Unis d'Amérique a fait un exposé sur l'état d'avancement des activités du groupe de travail informel des systèmes de transport intelligents (groupe ITS), sur la base du document informel WP.29-195-18. Après être revenue sur les activités menées par l'équipe spéciale de la communication des véhicules, la décision n° 29 prise par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingt-septième session et les débats en cours concernant les activités futures, elle a demandé que le mandat du groupe ITS et de son équipe spéciale soit prolongé jusqu'en mars 2027. Le WP.29 a approuvé cette demande.

22. Elle a également présenté le document ECE/TRANS/WP.29/2025/2 (Communication des véhicules : définition, types, intérêt, utilisations et considérations), mis au point comme suite à la demande formulée par le WP.29 en mars 2023 (ECE/TRANS/WP.29/1171, par. 26 et 27). Le WP.29 a adopté ce document.

23. Rappelant que les constructeurs, les prestataires de services, les fournisseurs, les autorités, les propriétaires de véhicules et d'autres entités étaient nombreux à demander des ressources en lien avec les véhicules, la représentante de la FIA a proposé d'étudier l'utilité d'un concept d'autorisation/authentification à bord destiné à garantir la cybersécurité et à protéger la vie privée des consommateurs (WP.29-195-12). Elle a proposé de mener une étude sur la question et d'en présenter les résultats provisoires en juin 2025 et les résultats définitifs en novembre 2025.

24. Les représentants de l'Autriche, du Canada, de la Fédération de Russie, du Luxembourg, de l'Union européenne et du CITA se sont dits favorables à cette proposition. Les représentants du Canada et des États-Unis d'Amérique ont suggéré que la FIA présente d'abord les résultats de son étude au groupe de travail informel des enregistreurs de données de route et des systèmes de stockage des données pour la conduite automatisée (groupe EDR/DSSAD) et au groupe de travail informel de la cybersécurité et des mises à jour logicielles afin que lesdits groupes déterminent si les questions pouvaient être traitées à leur niveau.

25. Le représentant du Japon s'est réjoui à l'idée de recevoir de plus amples informations, ce qui permettrait au WP.29 de décider des éventuelles mesures à prendre.

26. Observant que de nombreux règlements et normes existaient en la matière, les représentants de l'OICA et de SAE International ont fait valoir que l'étude devrait avoir une visée informative mais ne devrait pas donner lieu à des prescriptions aux fins de la mise au point d'une nouvelle interface. La représentante des États-Unis d'Amérique était aussi de cet avis et a expliqué que l'examen du rapport de la FIA par le WP.29 ne vaudrait ni approbation ni engagement à mener de nouvelles activités.

27. Le WP.29 s'est dit impatient de prendre connaissance des informations à jour que la FIA lui fournirait en juin et novembre 2025.

28. Le représentant du Royaume-Uni a indiqué que son pays avait lancé des consultations publiques au sujet d'une proposition visant à prescrire les Règlements ONU n^{os} 155 et 156 dans le cadre de la procédure britannique d'homologation de type. Des observations pouvaient être soumises jusqu'au 28 avril 2025.

D. Suivi de la quatre-vingt-septième session du Comité des transports intérieurs (CTI) (point 2.4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/2025/L.1/Rev.1

29. Sur la base du document ECE/TRANS/2025/L.1/Rev.1, le secrétariat est revenu sur les principales décisions du CTI qui concernaient le WP.29 et ses organes subsidiaires.

E. Application de la Stratégie de décarbonation du CTI par le Forum mondial et ses organes subsidiaires (point 2.5 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/2024/3

30. La présidence du GRPE a fait savoir que l'exécution des mesures pertinentes de la Stratégie de décarbonation du CTI serait examinée à la session suivante du GRPE, prévue en mars 2025.

V. Examen des rapports des groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (point 3 de l'ordre du jour)

A. Groupe de travail du bruit et des pneumatiques (GRBP) (quatre-vingtième session, 17-20 septembre 2024) (point 3.1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/GRBP/78

31. Le WP.29 a approuvé le rapport du GRBP sur sa quatre-vingtième session (ECE/TRANS/WP.29/GRBP/78).

B. Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés (GRVA) (vingtième session, 23-27 septembre 2024) (point 3.2 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/GRVA/20

32. Le WP.29 a approuvé le rapport du GRVA sur sa vingtième session (ECE/TRANS/WP.29/GRVA/20).

C. Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) (128^e session, 7-11 octobre 2024) (point 3.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/GRSG/107

33. Le WP.29 a approuvé le rapport du GRSG sur sa 128^e session (ECE/TRANS/WP.29/GRSG/107).

**D. Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE)
(quatre-vingt-onzième session, 14-16 octobre 2024)
(point 3.4 de l'ordre du jour)**

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/GRPE/91

34. Le WP.29 a approuvé le rapport du GRPE sur sa quatre-vingt-onzième session (ECE/TRANS/WP.29/GRPE/91).

**E. Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)
(quatre-vingt-onzième session, 22-25 octobre 2024)
(point 3.5 de l'ordre du jour)**

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/GRE/91

35. Le WP.29 a approuvé le rapport du GRE sur sa quatre-vingt-onzième session (ECE/TRANS/WP.29/GRE/91).

F. Faits marquants des dernières sessions (point 3.6 de l'ordre du jour)

1. Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP) (soixante-seizième session, 2-6 décembre 2024) (point 3.6.1 de l'ordre du jour)

36. Au nom de la présidence du GRSP, le représentant des États-Unis d'Amérique a rendu compte des résultats de la soixante-seizième session (on trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le rapport publié sous la cote ECE/TRANS/WP.29/GRSP/76).

37. Il a résumé les progrès que le groupe de travail informel de la phase 2 du RTM ONU n° 20 avait accomplis depuis que son mandat avait été prolongé, à la session de mars 2024 du WP.29. Au vu de ces progrès, il a demandé une nouvelle prolongation destinée à permettre au groupe d'achever ses travaux avant mars 2026. Le WP.29 a accordé la prolongation demandée.

38. Le représentant de la République de Corée est revenu sur un échange tenu dans le cadre du GRSP au sujet des difficultés liées à l'ouverture des portes à activation électrique dans les véhicules électriques en cas d'incendie et a suggéré que cette question soit approfondie. Le représentant des États-Unis d'Amérique a indiqué que le groupe de travail informel était en train de dresser une liste de questions relatives à la sécurité des véhicules électriques et y ferait figurer la question évoquée.

39. Le WP.29 a accepté de prolonger jusqu'en décembre 2025 le mandat du groupe de travail informel de la sécurité des enfants transportés par autobus et par autocar.

40. Le WP.29 a noté que le GRSP avait adopté le rapport sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel de la sécurité des enfants oubliés dans des véhicules, ainsi que le nouveau mandat établi pour la phase 2, et avait consenti à une prolongation des travaux jusqu'en mai 2027, ce qu'il a approuvé.

41. Enfin, le WP.29 a noté que le GRSP avait réélu M. M. Koubek (États-Unis d'Amérique) Président et M. H. G. Kim (République de Corée) Vice-Président pour 2025. M. V. Calzadilla García (Espagne) avait en outre été élu à la vice-présidence pour 2025.

**2. Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés (GRVA)
(vingt et unième session, 20-24 janvier 2025) (point 3.6.2 de l'ordre du jour)**

42. Le Président du GRVA a rendu compte des résultats de la vingt et unième session (on trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le rapport publié sous la cote ECE/TRANS/WP.29/GRVA/21).

43. Il a indiqué que le GRVA examinerait, en juin 2025, les dispositions concernant les nouvelles catégories destinées aux systèmes de conduite automatisés et les mises à jour

logicielles qui figuraient dans des propositions d'amendements à la R.S.1 et à la R.E.3. Il a appelé l'attention du GRSG sur ces activités en vue de favoriser la coordination.

44. Le WP.29 s'est félicité que des dispositions techniques aient été adoptées concernant les systèmes de commande électronique de la direction, ce qui devrait fortement contribuer à favoriser la généralisation des véhicules électriques.

45. Le WP.29 a accueilli avec intérêt la révision du mandat et du règlement intérieur du groupe de travail informel du contrôle de l'accélération en cas d'erreur de pédale (groupe ACPE) et du groupe de travail informel de la cybersécurité et des mises à jour logicielles.

3. Groupe de travail du bruit et des pneumatiques (GRBP) (quatre-vingt-unième session, 18-21 février 2025) (point 3.6.3 de l'ordre du jour)

46. Le Président du GRBP a rendu compte des résultats de la quatre-vingt-unième session (on trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le rapport publié sous la cote ECE/TRANS/WP.29/GRBP/79).

47. Il a notamment signalé que le GRBP avait adopté une proposition de série 06 d'amendements au Règlement ONU n° 41 (Émissions sonores des motocycles) destinée à étoffer les conditions d'essai relatives aux prescriptions supplémentaires concernant les émissions sonores en conditions réelles de conduite pour les motocycles.

48. Il est également revenu sur les activités de l'équipe spéciale GRBP/GRPE de l'abrasion des pneumatiques (équipe TA) axées sur l'élaboration de limites d'abrasion ainsi que sur les travaux du GRBP visant à déterminer s'il était préférable de placer les dispositions relatives aux performances en ce qui concerne l'abrasion dans un Règlement ONU distinct ou bien dans le Règlement ONU n° 117 (Pneumatiques – Résistance au roulement, bruit de roulement et adhérence sur sol mouillé).

49. Enfin, il a demandé que le mandat du groupe de travail informel de l'adhérence sur sol mouillé des pneumatiques usés soit prolongé jusqu'en septembre 2027 comme suite à la mise à jour du mandat. Le WP.29 a accordé la prolongation demandée.

VI. Accord de 1958 (point 4 de l'ordre du jour)

A. État de l'Accord et des Règlements ONU y annexés (point 4.1 de l'ordre du jour)

50. Le secrétariat a présenté la version la plus récente du document relatif à l'état de l'Accord de 1958 (ECE/TRANS/WP.29/343/Rev.33, disponible à l'adresse <https://unece.org/status-1958-agreement-and-annexed-regulations>). Il a été rappelé aux Parties contractantes qu'elles devaient informer le secrétariat de toute modification à apporter à l'additif 1 audit document au moyen de la base de données en ligne (/343app).

51. Le représentant de l'Australie a fait savoir que son pays avait commencé à appliquer un certain nombre de Règlements ONU en décembre 2024 et a ajouté que le secrétariat recevrait les informations correspondantes sous peu de façon à pouvoir actualiser le document.

52. Le Président du WP.29 a appelé l'attention des Parties contractantes sur les obligations de reconnaissance réciproque mises à leur charge par l'Accord.

B. Orientations demandées par les groupes de travail à propos de questions relatives aux Règlements ONU annexés à l'Accord de 1958 (point 4.2 de l'ordre du jour)

1. Reproduction de normes privées et renvoi à celles-ci dans les Règlements ONU, les Règlements techniques mondiaux ONU (RTM ONU) et les Règles ONU (point 4.2.1 de l'ordre du jour)

53. Aucun document n'a été examiné au titre de ce point de l'ordre du jour.

2. Orientations demandées par les groupes de travail à propos de questions relatives aux Règlements ONU annexés à l'Accord de 1958 (point 4.2.2 de l'ordre du jour)

54. Aucun document n'a été examiné au titre de ce point de l'ordre du jour.

3. Interprétation de Règlements ONU (point 4.2.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/45

55. Le Président du GRVA a présenté une proposition d'amendements au document d'interprétation pour le Règlement ONU n° 156 (ECE/TRANS/WP.29/2025/45), que le WP.29 a adoptée, avec l'appui du représentant de SAE International.

C. Mise au point d'une homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (IWVTA) (point 4.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : Document informel WP.29-195-19

56. Le Président du groupe de travail informel de l'homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (groupe IWVTA) a présenté le rapport sur la quarante-septième session. Rappelant que le groupe avait proposé de modifier l'annexe 5 de l'Accord de 1958 (voir point 4.4 de l'ordre du jour), il a proposé de modifier les Règlements ONU qui faisaient référence à l'identifiant unique. Il a expliqué que le groupe avait entrepris de passer en revue les amendements relatifs à la série 08 d'amendements au Règlement ONU n° 0 et a précisé qu'outre la mise à jour annuelle du tableau de l'annexe 4, l'idée était de supprimer, dans ledit Règlement, les dispositions liées à la déclaration de conformité et à l'identifiant unique.

D. Révision 3 de l'Accord de 1958 (point 4.4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/17

57. Le WP.29 a examiné le projet d'amendement à l'annexe 5 de l'Accord de 1958 et a recommandé qu'il soit soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

E. Élaboration d'une base de données électronique pour l'échange d'informations concernant l'homologation de type (DETA) (point 4.5 de l'ordre du jour)

Document(s) : Document informel WP.29-195-13

58. Au nom de la présidence du groupe de travail informel de la base de données pour l'échange d'informations concernant l'homologation de type (groupe DETA), le représentant de l'Allemagne a communiqué des informations concernant l'utilisation de la base et a résumé les travaux menés par le groupe à sa session de février 2025 (WP.29-195-13).

59. Le WP.29 a accepté de prolonger le mandat du groupe DETA jusqu'en juin 2027.

60. Le secrétariat a fait le point sur l'état d'avancement des activités liées au financement de la DETA et à son hébergement à la CEE, lequel restait inchangé depuis la session précédente. Le WP.29 et le secrétariat ont remercié l'Allemagne de continuer à accueillir la DETA.

F. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRBP (point 4.6 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/3
ECE/TRANS/WP.29/2025/4
ECE/TRANS/WP.29/2025/5

61. Le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.6.2 et 4.6.3 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

62. La présidence du GRBP a présenté les projets d'amendements relevant du point 4.6.1 de l'ordre du jour. Le WP.29 les a examinés et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

G. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRVA (point 4.7 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/6
ECE/TRANS/WP.29/2025/7 (et WP.29-195-05)
ECE/TRANS/WP.29/2025/8
ECE/TRANS/WP.29/2025/9
ECE/TRANS/WP.29/2025/10
ECE/TRANS/WP.29/2025/11
ECE/TRANS/WP.29/2025/12
ECE/TRANS/WP.29/2025/13
ECE/TRANS/WP.29/2025/14
ECE/TRANS/WP.29/2025/15
ECE/TRANS/WP.29/2025/16 (et WP.29-195-06)

63. Le Président du GRVA a présenté des propositions de série 01 d'amendements aux Règlements ONU n^{os} 171 et 175.

64. Le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.7.1 à 4.7.11 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix moyennant les modifications suivantes :

a) Dans le document ECE/TRANS/WP.29/2025/7 :

Introduction, paragraphe 14, modification sans objet en français ;

Paragraphe 2.30, supprimer « dans la circulation routière » ;

Paragraphe 5.3.7.2.4.11, lire : « Si le véhicule peut établir que le conducteur actuel n'a pas répondu à la demande auparavant, elle doit lui être adressée au cours du cycle de conduite actuel. » ;

Paragraphes 5.5.3.1 et 5.5.4.2.8.1, et alinéa a) i) du paragraphe 4.2.2.1 de l'annexe 4, supprimer l'appel de note 3 après le terme « chaîne de traction » ;

Paragraphe 7.2.2.2, lire (la note de bas de page 4 demeure inchangée) :

« 7.2.2.2 Si le constructeur doit prendre des mesures correctives quant à la conception du système d'aide au contrôle du véhicule, l'autorité d'homologation de type doit téléverser sans retard excessif les informations communiquées par le constructeur, en anglais, dans la base de données électronique sécurisée établie par la Commission économique pour l'Europe (DETA)⁴, pour qu'elles soient transmises à l'ensemble des autorités d'homologation. Les informations doivent être suffisantes pour permettre de comprendre l'événement, sa cause et la mesure corrective correspondante. » ;

Point 8b du tableau 1 du paragraphe 7.2.3.1, lire :

8b Nombre d'événements pour lesquels la proximité d'une condition limite est détectée et une demande « mains sur le volant » est émise avec moins de 5 s d'avance (voir 5.5.4.2.6.5.1) :

Paragraphe 16 et sous-paragraphes, remplacer « [2026] » par « 2027 » et « [2028] » par « 2030 » ;

Appendice 2 de l'annexe 3 :

Titre de l'appendice, lire : « Conception du système à analyser » ;

Texte du paragraphe 1 (Introduction), lire :

« Le présent appendice contient un résumé des caractéristiques de la conception du système définies dans le corps du présent Règlement qui doivent être analysées par l'autorité d'homologation de type. Le constructeur doit fournir les informations suivantes aux fins de leur évaluation par le service technique. » ;

Ajouter les nouveaux paragraphes 2.1.1.6 à 2.1.1.8, libellés comme suit :

- « 2.1.1.6 Description de la manière dont le système détecte les situations dans lesquelles le conducteur effectue des mouvements successifs et brefs du regard ou de la tête et dont il réagit à ces situations (par. 5.5.4.2.5.3) ;
- 2.1.1.7 Stratégies permettant de déterminer qu'il n'y a pas eu de mouvement du regard (ou de la tête, lorsque ce critère sert à évaluer la vigilance visuelle) pendant une période importante et qu'il faut émettre une demande "yeux sur la route" (par. 5.5.4.2.6.5.5) ;
- 2.1.1.8 Nombre de demandes "yeux sur la route" et "mains sur le volant" émises en raison d'une perte de vigilance du conducteur et période correspondante (par. 5.5.4.2.8.3) » ;

Ajouter le nouveau paragraphe 2.2.4, libellé comme suit :

- « 2.2.4 Conditions limites dans lesquelles les demandes "mains sur le volant" peuvent être suspendues (par. 5.5.4.2.6.5) » ;

Ajouter le nouveau paragraphe 2.3.8, libellé comme suit :

- « 2.3.8 Manière dont la contrôlabilité est garantie lorsque les demandes "mains sur le volant" sont suspendues et lorsque la proximité de conditions limites nécessitant une telle demande est détectée avec moins de 5 s d'avance (par. 5.5.4.2.6.5.1) » ;

Annexe 4 :

Paragraphe 2.1, modification sans objet en français ;

Paragraphe 4.1.1, ajouter un renvoi au tableau A4/1 et placer ce tableau à la suite du paragraphe. La note pourvue d'un astérisque doit être placée à la suite du tableau A4/1 ;

Paragraphe 4.2.5.2.8.1.2 et diagramme, modification sans objet en français ;

Paragraphe 4.2.5.2.10.1.1, diagramme, modification (deux occurrences) sans objet en français ;

Paragraphe 4.2.5.2.12.1.1, lire : « ... le point de choc de la cible avec l'avant du véhicule se trouve dans l'axe longitudinal du véhicule, avec un décalage... » ;

Paragraphe 4.2.5.2.12.1.1, diagramme, modification sans objet en français ;

Annexe 5, paragraphe 3.4.6.3, modification sans objet en français ;

- b) Dans le document ECE/TRANS/WP.29/2025/16 :

Remplacer « paragraphes 6.4 à 6.6 » par « paragraphes 6.4 à 6.7 » (trois occurrences) ;

Remplacer « paragraphe 5.2.2 » par « paragraphe 5.2.3 ».

H. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRSG (point 4.8 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/18/Rev.1
 ECE/TRANS/WP.29/2025/19
 ECE/TRANS/WP.29/2025/20
 ECE/TRANS/WP.29/2025/21
 ECE/TRANS/WP.29/2025/22
 ECE/TRANS/WP.29/2025/23
 ECE/TRANS/WP.29/2025/24

65. La présidence du GRSG a présenté une proposition de série 02 d'amendements au Règlement ONU n° 39 et une proposition de série 07 d'amendements au Règlement ONU n° 105.

66. Le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.8.1 à 4.8.7 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix moyennant les modifications suivantes :

a) Titre du document ECE/TRANS/WP.29/2025/20, lire « Proposition de complément 3 à la série 01 d'amendements au Règlement ONU n° 116 (Systèmes antivol et systèmes d'alarme) » ;

b) Titre du document ECE/TRANS/WP.29/2025/24, lire « Proposition de complément 5 à la version originale du Règlement ONU n° 158 (Manœuvres en marche arrière) ».

I. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRPE (point 4.9 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/26
 ECE/TRANS/WP.29/2025/27
 ECE/TRANS/WP.29/2025/28
 ECE/TRANS/WP.29/2025/29

67. Le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.9.1 et 4.9.4 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

J. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRE (point 4.10 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/30
 ECE/TRANS/WP.29/2025/31
 ECE/TRANS/WP.29/2025/32
 ECE/TRANS/WP.29/2025/33
 ECE/TRANS/WP.29/2025/34
 ECE/TRANS/WP.29/2025/35
 ECE/TRANS/WP.29/2025/36
 ECE/TRANS/WP.29/2025/37
 ECE/TRANS/WP.29/2025/38
 ECE/TRANS/WP.29/2025/39

68. Le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.10.1 à 4.10.6 et 4.10.8 à 4.10.10 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

69. En ce qui concerne le point 4.10.7 de l'ordre du jour (ECE/TRANS/WP.29/2025/36), le WP.29 a décidé de supprimer la modification qu'il était proposé d'apporter au paragraphe 6.2.6.1.2, lequel resterait donc inchangé. Sous réserve de cette correction, le WP.29 a recommandé que les projets d'amendements relevant du point 4.10.7 de l'ordre du jour soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

K. Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants soumis par le GRSP (point 4.11 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/41
ECE/TRANS/WP.29/2025/42
ECE/TRANS/WP.29/2025/43

70. Après que le représentant des États-Unis d'Amérique s'est chargé de l'introduction au nom de la présidence du GRSP, le WP.29 a examiné les projets d'amendements relevant des points 4.11.1 à 4.11.3 de l'ordre du jour et a recommandé qu'ils soient soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

L. Examen de projets de rectificatifs à des Règlements ONU existants soumis par les groupes de travail (s'il y a lieu) (point 4.12 de l'ordre du jour)

71. Aucun projet de rectificatif n'a été examiné au titre de ce point de l'ordre du jour.

M. Examen de propositions additionnelles d'amendements à des Règlements ONU existants soumises par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 4.13 de l'ordre du jour)

72. Aucune proposition n'a été examinée au titre de ce point dans l'ordre du jour.

N. Examen de propositions de nouveaux Règlements ONU soumises par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 4.14 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/25

73. Le WP.29 a examiné un projet de nouveau Règlement ONU au titre du point 4.14.1 de l'ordre du jour et a recommandé qu'il soit soumis à l'AC.1 pour mise aux voix.

O. Examen de propositions d'amendements à la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3) soumises au Forum mondial par les groupes de travail pour examen (s'il y a lieu) (point 4.15 de l'ordre du jour)

74. Aucune proposition n'a été examinée au titre de ce point dans l'ordre du jour.

P. Proposition d'amendements à la Résolution d'ensemble sur une spécification commune des catégories de sources lumineuses (R.E.5) (point 4.16 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/40

75. Le WP.29 a examiné la proposition d'amendements présentée par la présidence du GRE au titre du point 4.16.1 et l'a adoptée.

Q. Propositions d'amendements aux Résolutions mutuelles des Accords de 1958 et de 1998 (point 4.17 de l'ordre du jour)

76. Aucune proposition n'a été examinée.

R. Propositions de nouvelles Résolutions mutuelles des Accords de 1958 et de 1998 (point 4.18 de l'ordre du jour)

77. Aucune proposition n'a été examinée.

VII. Accord de 1998 (point 5 de l'ordre du jour)

78. Le WP.29 a décidé que les points 5.1 à 5.5 de l'ordre du jour, relatifs à l'Accord de 1998, devaient être examinés en détail au titre des points 13 à 19, qui concernaient le Comité exécutif de l'Accord de 1998 (AC.3).

VIII. Éléments d'intérêt commun relatifs aux Accords de 1958 et de 1998 (point 6 de l'ordre du jour)

Échange de vues sur les procédures législatives nationales ou régionales et sur la transposition, dans la réglementation nationale ou régionale, des Règlements ONU ou RTM ONU en vigueur (point 6.1 de l'ordre du jour)

79. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

IX. Accord de 1997 (Contrôles techniques périodiques) (point 7 de l'ordre du jour)

Document(s) : Documents informels WP.29-195-14 et WP.29-195-15

80. Le représentant de la Finlande, qui assurait la présidence du groupe de travail informel du contrôle technique périodique (groupe PTI), a résumé le rapport sur les trente-sixième et trente-septième sessions (WP.29-195-14). Il a rendu compte des progrès accomplis par le groupe concernant la coordination et l'organisation des travaux prévus par le mandat, la détection et la prévention de la falsification des données du véhicule et l'échange de vues ainsi que la mise en commun des informations sur les activités nationales et régionales liées au contrôle technique périodique. Le représentant de la Fédération de Russie a recommandé que le groupe s'intéresse également au contrôle des systèmes actifs d'aide à la conduite. Le WP.29 a pris note du rapport.

81. Le Président du groupe PTI a proposé que le WP.29 autorise l'élaboration d'amendements destinés à assurer la compatibilité des moyens de communication visés par les différents Règlements ONU avec les analyseurs de diagnostic utilisés aux fins des contrôles techniques périodiques électroniques (WP.29-195-15). Les représentants de l'Autriche, de l'Espagne, de la France et du Japon ainsi que du CITA et de l'OICA se sont dits intéressés par cette proposition. Le WP.29 a donné son accord de principe et invité le groupe PTI à lui fournir des renseignements plus détaillés à la session suivante.

A. État de l'Accord (point 7.1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/1074/Rev.19

82. Le WP.29 a pris note du document ECE/TRANS/WP.29/1074/Rev.19, dans lequel l'état de l'Accord de 1997, y compris l'état des Règles ONU y annexées, ainsi que la liste des Parties contractantes et de leurs services administratifs étaient présentés. Il a encouragé les Parties contractantes à communiquer au secrétariat toute nouvelle information concernant l'Accord.

B. Amendements à l'Accord de 1997 (point 7.2 de l'ordre du jour)

83. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

C. Élaboration de nouvelles Règles à annexer à l'Accord de 1997 (point 7.3 de l'ordre du jour)

84. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

D. Mise à jour des Règles annexées à l'Accord de 1997 (point 7.4 de l'ordre du jour)

85. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

E. Mise à jour de la Résolution d'ensemble n° 6 (R.E.6), relative aux prescriptions applicables au matériel d'essai, aux qualifications et à la formation des inspecteurs et à la supervision des centres d'essai (point 7.5 de l'ordre du jour)

86. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

F. Conformité des véhicules pendant leur durée de vie (point 7.6 de l'ordre du jour)

87. Le WP.29 a constaté qu'aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

X. Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)**A. Échange d'informations sur les mesures appliquées en cas de défaut et de non-conformité, notamment les systèmes de rappel (point 8.1 de l'ordre du jour)****1. Conformité des véhicules dans la Fédération de Russie**

Document(s) : Document informel WP.29-195-11

88. Le représentant de la Fédération de Russie a indiqué que des problèmes de conformité avaient été détectés pour des véhicules et composants homologués dans d'autres Parties contractantes au titre des Règlements ONU n^{os} 51, 58, 73 et 121 (WP.29-195-11). Il a précisé qu'à l'issue des essais qui s'imposaient, les autorités qui avaient accordé les homologations étaient avisées et priées de prendre les mesures visées par l'article 4 de l'Accord de 1958. Il a également fait savoir qu'un rapport complet sur les résultats des contrôles de conformité serait soumis à une session ultérieure. En outre, il a signalé que dans certains cas, les autorités n'avaient pas répondu aux demandes visant à confirmer la validité des homologations qu'elles avaient accordées. Il espérait pouvoir compter sur les autorités compétentes des autres Parties contractantes pour prendre les mesures nécessaires afin de rétablir la conformité des produits homologués lorsque des problèmes étaient portés à leur attention.

89 Le WP.29 a pris note de ces informations. En attendant de recevoir le rapport final des autorités russes, il a souligné qu'il était indispensable que les autorités compétentes des Parties contractantes coopèrent étroitement en cas de non-conformité afin de veiller à y remédier.

2. Sécurité des coussins gonflables

Document(s) : Document informel WP.29-195-21

90. Le représentant de la France a présenté le document informel WP.29-195-21, destiné à engager une réflexion sur la sécurité des coussins gonflables et des autres systèmes pyrotechniques équipant les véhicules à moteur. Il a expliqué que certains constructeurs avaient connu un problème de sécurité de grande ampleur lié aux coussins gonflables d'un fabricant, qui équipaient des véhicules homologués au titre des règlements en vigueur mais s'étaient usés prématurément sous l'effet des conditions environnementales.

91. Le représentant de la Fédération de Russie a demandé s'il existait des statistiques en la matière. Le représentant de la France a donné des estimations du nombre de problèmes et de décès enregistrés et a fait savoir qu'il se procurerait des données plus complètes. D'après le représentant de la Fédération de Russie, les chiffres avancés suffisaient à justifier la poursuite de la réflexion dans le cadre du GRSP. D'autres délégations sont allées dans ce sens et ont fait observer que le Règlement ONU n° 114 ne visait que les systèmes de coussins gonflables de deuxième monte mais qu'aucun Règlement ONU ne visait les coussins gonflables en tant qu'équipement d'origine. À cet égard, le représentant de la Chine estimait que le Règlement ONU n° 114 devrait également s'appliquer aux coussins gonflables d'origine.

92. Le WP.29 s'est dit favorable à l'inscription de ce point à l'ordre du jour du GRSP.

B. Cohérence entre les dispositions de la Convention de Vienne de 1968 et les dispositions techniques concernant les véhicules des Règlements ONU et des RTM ONU, adoptés dans le cadre des Accords de 1958 et de 1998 (point 8.2 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/2025/L.1/Rev.1

93. Le Secrétaire du Forum mondial de la sécurité routière (WP.1) est revenu sur les temps forts de la session de février 2025 du CTI liés aux activités du WP.1 qui concernaient le WP.29 (ECE/TRANS/2025/L.1/Rev.1, décisions 16, 60 et 61). Il a également évoqué la session à venir du WP.1 (10 au 14 mars 2025) ainsi que des points de l'ordre du jour qui présentaient un intérêt pour le WP.29.

94. Le WP.29 a noté que le WP.1 s'était félicité que le Gouvernement zimbabwéen souhaite devenir un participant de plein droit du WP.1 disposant du droit de vote et avait accédé à sa demande (ECE/TRANS/2025/L.1/Rev.1, par. 60).

C. Renforcement de la sécurité et réduction des émissions polluantes des véhicules neufs et d'occasion dans les pays en développement (point 8.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : Document informel WP.29-195-22

95. Le Président du groupe de travail informel du renforcement de la sécurité et de la réduction des émissions polluantes des véhicules neufs et d'occasion (groupe SCUNV) a fait un exposé sur les activités récentes du groupe (WP.29-195-22). Il a indiqué qu'à la quatorzième session, le groupe avait continué de réfléchir aux prescriptions applicables aux véhicules neufs et d'occasion en matière de sécurité et d'émissions ainsi qu'au contrôle des véhicules électriques. Le groupe avait achevé l'élaboration des prescriptions techniques applicables aux véhicules d'occasion et avait bien avancé dans l'élaboration de celles applicables aux véhicules neufs. Toutefois, il restait du travail concernant l'échange de

données et d'informations. Le Président du groupe SCUNV en a profité pour demander au WP.29 des orientations sur la manière de traiter cet axe de travail.

96. La représentante de la République de Corée a demandé si le groupe SCUNV avait tenu des échanges sur le traitement des véhicules submergés. Elle a noté que cette question avait été soulevée par les vendeurs de véhicules d'occasion dans son pays, où la vente de ce type de véhicule était interdite. Plusieurs délégations ont fait des observations à ce sujet.

97. Le représentant des États-Unis d'Amérique, Vice-Président du groupe SCUNV, a appuyé les remarques formulées par le Président du groupe et a indiqué que la question soulevée par la République de Corée n'avait pas été traitée. Il a fait observer que, pour répondre à cette question ainsi qu'à d'autres nouvelles questions et pour achever les travaux en cours, le groupe SCUNV pourrait être amené à demander au WP.29 de prolonger son mandat ultérieurement.

98. Le Vice-Président du WP.29 et les représentants du Canada et du Japon ont remercié le Président du groupe de son exposé. Selon eux, les travaux du groupe SCUNV étaient très importants car ils permettaient d'améliorer la sécurité routière dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, ce qui avait été l'un des axes de travail de la quatrième Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue peu auparavant au Maroc. Ils ont encouragé le groupe à achever les travaux entrepris et à traiter des questions émergentes telles que celle posée par la République de Corée.

99. S'agissant du partage de données, le représentant de la Fédération de Russie a suggéré que l'historique du véhicule soit joint aux documents d'exportation de façon à garantir que le pays importateur dispose d'informations, par exemple concernant la submersion, et puisse ainsi déterminer s'il accepte le véhicule.

100. Les représentants de l'Allemagne, de l'Espagne, des Pays-Bas (Royaume des) et du CITA ont également formulé des observations sur les méthodes qui pourraient être employées aux fins de la mise en commun des informations, notamment la plateforme d'échange de données EUCARIS. Ils ont également relevé les difficultés que le partage de données avec d'autres pays pourrait entraîner en raison de la législation de l'Union européenne relative à la protection des données. Le représentant des Pays-Bas (Royaume des) a proposé de faire un exposé à l'une des sessions suivantes du WP.29 afin de mieux faire connaître les plateformes comme EUCARIS ou E-REG.

101. Le Président du groupe SCUNV a remercié le WP.29 de sa contribution et a indiqué qu'il en ferait part au groupe aux fins de la poursuite des travaux et de l'élargissement de leur portée. Il a ajouté que le groupe rendrait compte des progrès accomplis à la session de juin 2025 du WP.29.

102. Le WP.29 a remercié le groupe SCUNV de cet exposé et s'est dit impatient d'être tenu informé à la session suivante.

D. Documents destinés à la publication (point 8.4 de l'ordre du jour)

Document(s) : Document informel WP.29-195-08

103. Le WP.29 a reçu des informations sur les propositions d'amendements à des Règlements ONU et les quatre propositions de nouveaux Règlements ONU adoptées par l'AC.1 en novembre 2024 (WP.29-195-08). Il a noté que les amendements devaient entrer en vigueur le 17 mai 2025 et les Règlements ONU le 12 mai 2025.

E. Questions diverses

104. Le représentant du Japon, Coprésident du groupe ITS, a donné des informations au sujet du colloque CEE/UIT en ligne sur la voiture connectée de demain, prévu en mars 2025. Le WP.29 a encouragé les représentants à y participer.

105. Le secrétariat du groupe ITS a tenu le WP.29 informé des faits nouveaux liés à la possibilité d'organiser une session spéciale du colloque consacré à la voiture connectée de

demain à l'occasion du sommet AI for Good (l'intelligence artificielle au service du bien social), prévu en juillet 2025.

XI. Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour)

106. Le WP.29 a adopté le rapport sur la **195^e session** et ses annexes sur la base d'un projet établi par le secrétariat. Le rapport comportait des sections relatives à la **quatre-vingt-neuvième session** de l'AC.1 et à la **soixante-douzième session** de l'AC.3.

B. Comité d'administration de l'Accord de 1958 (AC.1)

XII. Constitution du Comité d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

107. Sur les 61 Parties contractantes à l'Accord, 36 étaient représentées et ont pris part à la procédure de vote à la quatre-vingt-neuvième session de l'AC.1, le 5 mars 2025.

108. L'AC.1 a invité le Président du WP.29 à présider la session.

XIII. Propositions d'amendements et de rectificatifs à des Règlements ONU existants et propositions de nouveaux Règlements ONU – Vote du Comité d'administration (point 11 de l'ordre du jour)

109. Les résultats du vote sur les documents présentés sont indiqués dans les tableaux ci-après, conformément aux dispositions de l'article 12 et de l'appendice de la révision 3 de l'Accord de 1958 :

<i>Amendements à des Règlements ONU existants</i>							
<i>Règlement n°</i>	<i>Objet du Règlement</i>	<i>Parties contractantes</i>		<i>Document : ECE/TRANS/WP.29/....</i>	<i>Résultat du vote : pour/contre/abstentions</i>	<i>État d' évolution du document</i>	<i>Observation</i>
		<i>appliquant le Règlement</i>	<i>représentées</i>				
13	Freinage des véhicules lourds	53	34	2025/6	34/0/0	Série 15	*
13	Freinage des véhicules lourds	53	34	2025/8	34/0/0	Complément 24 à la série 11	*
13	Freinage des véhicules lourds	53	34	2025/9	34/0/0	Complément 6 à la série 12	*
13	Freinage des véhicules lourds	53	34	2025/10	34/0/0	Complément 4 à la série 13	*
13	Freinage des véhicules lourds	53	34	2025/11	34/0/0	Complément 1 à la série 14	*
39	Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	51	35	2025/18/Rev.1	35/0/0	Série 02	*

Amendements à des Règlements ONU existants							
Règlement n°	Objet du Règlement	Parties contractantes		Document : ECE/TRANS/WP.29/....	Résultat du vote : pour/contre/abstentions	État d' évolution du document	Observation
		appliquant le Règlement	représentées				
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/30	34/0/0	Complément 10 à la série 03	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/31	34/0/0	Complément 23 à la série 04	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/32	34/0/0	Complément 18 à la série 05	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/33	34/0/0	Complément 21 à la série 06	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/34	34/0/0	Complément 8 à la série 07	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/35	34/0/0	Complément 6 à la série 08	*
48	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse	52	34	2025/36 tel que modifié par le paragraphe 69	34/0/0	Complément 1 à la série 09	*
49	Émissions des moteurs à allumage par compression et des moteurs à allumage commandé (GPL et GNC)	50	33	2025/26	33/0/0	Complément 10 à la série 06	*
79	Équipement de direction	49	34	2025/12	34/0/0	Complément 12 à la série 03	*
79	Équipement de direction	49	34	2025/13	34/0/0	Complément 7 à la série 04	*
83	Émissions des véhicules des catégories M1 et N1	51	34	2025/27	34/0/0	Complément 2 à la série 08	*
92	Silencieux d'échappement de remplacement pour les motocycles	44	30	2025/3	30/0/0	Série 03	*
96	Émissions des moteurs d'engins mobiles non routiers (EMNR)	47	32	2025/28	32/0/0	Complément 2 à la série 05	*
100	Véhicules électriques	54	35	2025/41	35/0/0	Série 05	*
100	Véhicules électriques	54	35	2025/42	35/0/0	Complément 5 à la série 03	*
100	Véhicules électriques	54	35	2025/43	35/0/0	Complément 2 à la série 04	*

Amendements à des Règlements ONU existants							
Règlement n°	Objet du Règlement	Parties contractantes		Document : ECE/TRANS/WP.29/....	Résultat du vote : pour/contre/abstentions	État d' évolution du document	Observation
		appliquant le Règlement	représentées				
105	Véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses	53	33	2025/19	33/0/0	Série 07	*
116	Dispositifs antivol et systèmes d'alarme	57	35	2025/20 tel que modifié par le paragraphe 66	35/0/0	Complément 3 à la série 01	*
124	Roues de rechange pour les voitures particulières	55	34	2025/5	34/0/0	Complément 4 à la série 00	*
138	Véhicules à moteur silencieux	59	36	2025/4	36/0/0	Complément 1 à la série 02	*
148	Dispositifs de signalisation lumineuse	59	36	2025/37	36/0/0	Complément 4 à la série 01	*
149	Dispositifs d'éclairage de la route	59	36	2025/38	36/0/0	Complément 9 à la série 00	*
149	Dispositifs d'éclairage de la route	59	36	2025/39	36/0/0	Complément 5 à la série 01	*
152	AEBS pour les véhicules des catégories M1 et N1	59	36	2025/14	36/0/0	Complément 7 à la série 00	*
152	AEBS pour les véhicules des catégories M1 et N1	59	36	2025/15	36/0/0	Complément 6 à la série 01	*
152	AEBS pour les véhicules des catégories M1 et N1	59	36	2025/16 tel que modifié par le paragraphe 64	36/0/0	Complément 4 à la série 02	*
158	Manœuvres en marche arrière	59	36	2025/24 tel que modifié par le paragraphe 66	36/0/0	Complément 5 à la version originale	*
161	Dispositifs de protection contre une utilisation non autorisée	59	36	2025/21	36/0/0	Complément 5 à la version originale	*
162	Dispositifs d'immobilisation	59	36	2025/22	36/0/0	Complément 6 à la version originale	*
163	Systèmes d'alarme pour véhicules	59	36	2025/23	36/0/0	Complément 3 à la version originale	*
168	Émissions en conditions réelles de conduite au niveau mondial	61	36	2025/29	36/0/0	Complément 1 à la version originale	*
171	Systèmes d'aide au contrôle du véhicule	61	36	2025/7 tel que modifié par le paragraphe 64	35/0/1	Série 01	*

Amendements à des Règlements ONU existants							
Règlement n°	Objet du Règlement	Parties contractantes		Document : ECE/TRANS/WP.29/....	Résultat du vote : pour/contre/abstentions	État d' évolution du document	Observation
		appliquant le Règlement	représentées				
Propositions de nouveaux Règlements ONU							
[177]	Détermination de la puissance du système des véhicules électriques hybrides et des véhicules électriques purs propulsés par plus d'une machine électrique		36	2025/25	36/0/0		*
Amendement à l'annexe 5 de l'Accord							
		61	36	2025/17	36/0/0		*

* L'Union européenne votant au nom de ses États membres.

C. Comité exécutif de l'Accord de 1998 (AC.3)

XIV. Constitution du Comité exécutif et élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence pour l'année 2025 (point 12 de l'ordre du jour)

110. La soixante-douzième session du Comité exécutif (AC.3) s'est tenue le 5 mars 2025. Les représentantes et représentants de 14 des 40 Parties contractantes à l'Accord y ont participé : l'Albanie, l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon, la Norvège, la République de Corée, la République populaire de Chine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, la Türkiye et l'Union européenne (représentant l'Allemagne, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas (Royaume des), la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède)².

111. Par acclamation, l'AC.3 a élu M. J. Sanchez, représentant des États-Unis d'Amérique, à la présidence et M. T. Naono, représentant du Japon, et M. D. Kay, représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, à la vice-présidence. La soixante-douzième session a été présidée par M. Ezana Wondimneh, représentant des États-Unis d'Amérique.

² Voir les articles 5 à 5.2 de l'annexe B de l'Accord de 1998 concernant les dispositions relatives au quorum.

XV. Suivi de l'application de l'Accord de 1998 : rapports des Parties contractantes sur la transposition des RTM ONU et de leurs amendements dans la réglementation nationale ou régionale (point 13 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/1073/Rev.42
Document informel WP.29-195-09

112. L'AC.3 a pris note des informations, arrêtées au 20 février 2025, concernant l'état de l'Accord, du Registre mondial et du Recueil des règlements admissibles (ECE/TRANS/WP.29/1073/Rev.42) ainsi que l'état des priorités de l'Accord de 1998 (sur la base du document informel WP.29-195-09 tel qu'il est reproduit à l'annexe IV du présent rapport) et des questions sur lesquelles l'échange de vues devrait se poursuivre. Il a noté que les notifications et les rapports obligatoires sur le processus de transposition envoyés au secrétariat par l'intermédiaire des missions permanentes à Genève étaient accessibles en ligne à l'adresse <https://wiki.unece.org/display/TRAN/Home>. Il a rappelé que, suivant ce qui avait été convenu, les représentantes et représentants devaient systématiquement communiquer les rapports et notifications susmentionnés par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Genève, qui devaient les adresser directement au secrétariat (serranolombillo@un.org), pour permettre la mise à jour du document sur l'état de l'Accord, destiné à assurer le suivi de cet instrument.

113. L'AC.3 a rappelé avec insistance aux Parties contractantes que l'une de leurs principales obligations découlant de l'Accord de 1998 était d'envoyer ces rapports et notifications (art. 7.4 à 7.4.1), et que ceux-ci devaient être communiqués au secrétariat pour chaque période d'un an, que l'état d'avancement de la transposition des RTM ONU dans la réglementation nationale ait évolué ou non. Il a enfin fait observer que ces informations seraient intégrées dans le document sur l'état de l'Accord et n'avaient pas seulement un intérêt administratif, puisqu'elles faisaient ressortir la participation des Parties contractantes.

XVI. Examen et mise aux voix par le Comité exécutif de projets de RTM ONU ou d'amendements à des RTM ONU existants (s'il y a lieu) (point 14 de l'ordre du jour)

114. Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

XVII. Examen des règlements techniques à inscrire dans le Recueil des règlements admissibles (s'il y a lieu) (point 15 de l'ordre du jour)

115. Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

XVIII. Adoption par consensus d'orientations concernant les questions relatives à des projets de RTM ONU qui n'ont pas été résolues par les groupes de travail subsidiaires du Forum mondial (s'il y a lieu) (point 16 de l'ordre du jour)

116. Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

XIX. État d'avancement de l'élaboration de nouveaux RTM ONU ou d'amendements à des RTM ONU existants (point 17 de l'ordre du jour)

A. RTM ONU n° 20 (Sécurité des véhicules électriques (EVS)) (point 17.1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/AC.3/50/Corr.1
(ECE/TRANS/WP.29/AC.3/50)

117. Le représentant des États-Unis d'Amérique a rendu compte de la vingt-huitième réunion du groupe EVS, tenue à Tokyo en septembre 2024, ainsi que d'une autre réunion tenue en Californie en février 2025. Le groupe était en train d'établir un projet de proposition en vue de la soixante-dix-septième session du GRSP, prévue en mai. L'AC.3 s'est souvenu que le WP.29 avait prolongé le mandat du groupe jusqu'en mars 2026 aux fins de l'achèvement des travaux et du traitement d'autres questions, telles que les nouvelles propriétés chimiques des batteries et les portes à commande électrique. L'AC.3 a confirmé cette prolongation.

118. Les représentants de la Chine, du Canada et de l'Union européenne ont manifesté leur appui à ces activités importantes. Le représentant de la Chine a proposé que les travaux de coordination sur plusieurs points importants se poursuivent une fois la proposition établie, notamment s'agissant des prescriptions relatives aux essais de propagation de l'emballement thermique et des méthodes d'amorçage.

B. RTM ONU n° 22 sur la durabilité des batteries des véhicules (Véhicules électriques et environnement) (point 17.2 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/AC.3/57
(ECE/TRANS/WP.29/2020/96)

119. Au nom du secrétariat du groupe de travail informel des véhicules électriques et de l'environnement (groupe EVE), le représentant du Canada a donné des informations sur les travaux les plus récents relatifs au RTM ONU n° 22. De nouvelles modifications étaient envisagées à la lumière de l'application du RTM.

120. Il a ajouté que les améliorations consisteraient à apporter des précisions supplémentaires concernant la date de fabrication, à évaluer l'efficacité des calculs relatifs à l'énergie utilisable de la batterie et à analyser l'autonomie certifiée en comparaison des valeurs de l'énergie certifiée.

121. Enfin, il a fait savoir à l'AC.3 que la transposition du RTM ONU n° 22 en un Règlement ONU était en cours.

C. Proposition de projet de RTM ONU sur les émissions de particules par les dispositifs de freinage (point 17.3 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/AC.3/59
ECE/TRANS/WP.29/2021/150

122. Au nom de la présidence du groupe de travail informel du Programme de mesure des particules (groupe PMP), le représentant de l'Union européenne a indiqué qu'une proposition d'amendement 2 au RTM ONU n° 24 avait été soumise en vue de la session de mars 2025 du GRPE.

123. Il a ajouté que la proposition comprenait plusieurs améliorations portant notamment sur la procédure de mesure, les spécifications relatives aux instruments de mesure et l'indication des résultats, le but étant de renforcer la robustesse et la fiabilité de la procédure. Confirmant que cette proposition devait être soumise à la session de juin 2025, il a invité l'AC.3 à supprimer le point 17.3 de l'ordre du jour en vue de ladite session, dans l'attente

d'autres propositions relatives au RTM ONU n° 24 après l'entrée en vigueur de l'amendement 2.

124. L'AC.3 a accepté de retirer ce point de l'ordre du jour à compter de sa session suivante et jusqu'à nouvel ordre.

D. Proposition de projet de RTM ONU sur la durabilité des batteries des véhicules utilitaires lourds électriques (point 17.4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2023/85
ECE/TRANS/WP.29/AC.3/60

125. Au nom du secrétariat du groupe EVE, le représentant du Canada a indiqué que le nouveau RTM ONU sur la durabilité des batteries des véhicules utilitaires lourds électriques devait être soumis à la session de mars 2025 du GRPE. Il a ajouté qu'il était prévu que la proposition soit soumise à l'AC.3 pour examen à la session de juin 2025.

126. Le Président de l'AC.3 a demandé si une partie des résultats des travaux menés allait être intégrée dans le RTM ONU n° 22. Le représentant du Canada a confirmé que les travaux feraient normalement l'objet d'un nouveau RTM ONU.

E. Proposition de projet de RTM ONU sur les systèmes de conduite automatisés (point 17.5 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2025/44
(ECE/TRANS/WP.29/AC.3/62)

127. Au nom des personnes assurant la coprésidence du groupe de travail informel des systèmes de conduite automatisés (groupe ADS), le Président du GRVA a présenté un rapport d'activité (ECE/TRANS/WP.29/2025/44) relatif à l'élaboration d'un nouveau RTM ONU sur les systèmes de conduite automatisés. Il a également donné des informations actualisées fondées sur les résultats des sessions récemment tenues (WP.29-195-07/Add.1). Les représentants du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique et du Japon ont relevé que le groupe et sa direction étaient représentatifs sur le plan géographique, soulignant l'importance et la large portée des activités menées. Au nom de tous les cosecrétaires, le représentant de SAE International a invité les experts à s'inscrire rapidement à la session à venir du groupe ADS, prévue du 17 au 21 mars 2025 aux Pays-Bas (Royaume des).

128. L'AC.3 a pris note du rapport d'activité et a demandé au secrétariat de distribuer le document informel WP.29-195-07/Add.1 sous une cote officielle à la session suivante.

F. Proposition de projet de RTM ONU sur le contrôle de l'accélération en cas d'erreur de pédale (ACPE) (point 17.6 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.29/2024/167
ECE/TRANS/WP.29/AC.3/63

129. Au nom de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée, qui partageaient la responsabilité technique du projet, le représentant du Japon, Coprésident du groupe de travail informel de l'accélération en cas d'erreur de pédale (groupe ACPE), est revenu sur les faits nouveaux en lien avec la question. Il a expliqué qu'après avoir achevé l'élaboration de la série 01 d'amendements au Règlement ONU n° 175, le groupe allait désormais s'atteler à la rédaction d'un Règlement technique mondial. Il a précisé que le représentant du Canada avait rejoint l'équipe de direction (où l'Allemagne et le Japon étaient déjà représentés). Enfin, il a présenté le calendrier des travaux du groupe, l'idée étant que le GRVA approuve le RTM ONU à sa session de septembre 2026 puis que l'AC.3 l'adopte en mars 2027. Les représentants du Canada et de la Chine se sont félicités des travaux menés par le groupe. Le représentant de l'OICA a fait savoir qu'il était toujours disposé à assurer le secrétariat du groupe.

XX. Questions sur lesquelles un échange de vues et de données devrait être engagé ou se poursuivre (point 18 de l'ordre du jour)

Enfants oubliés dans des véhicules (point 18.1 de l'ordre du jour)

130. Le représentant de l'Australie a donné des informations concernant la réunion la plus récente du groupe de travail informel des enfants oubliés dans des véhicules, qui s'était tenue en Australie, ainsi que concernant la réunion à venir, qui se tiendrait en République de Corée en avril.

131. La représentante de la République de Corée a de nouveau invité l'ensemble des Parties contractantes à prendre part à cette réunion et a précisé qu'il était possible de participer en ligne ou en présentiel. Elle a ajouté que le groupe entendait entreprendre les travaux d'élaboration du nouveau RTM ONU en attendant que l'autorisation correspondante soit adoptée à la session de juin 2025 de l'AC.3. L'AC.3 a relevé que, conformément aux dispositions de l'Accord de 1998, l'élaboration d'un RTM ONU ne devait commencer qu'une fois l'autorisation adoptée. Constatant que ces travaux étaient urgents, il a toutefois consenti à ce qu'ils débutent avant que l'autorisation susmentionnée soit accordée à sa session de juin 2025.

132. Enfin, l'AC.3 a confirmé que le mandat du groupe était prolongé jusqu'en mai 2027 et a décidé de faire relever cette question du point de l'ordre du jour consacré à l'état d'avancement de l'élaboration de nouveaux RTM ONU ou d'amendements à des RTM ONU existants (point 17).

XXI. Questions diverses (point 19 de l'ordre du jour)

133. Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

D. Comité d'administration de l'Accord de 1997 (AC.4)

XXII. Constitution du Comité d'administration et élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence pour l'année 2025 (point 20 de l'ordre du jour)

134. Conformément à la recommandation formulée par l'AC.2 à sa session de mars 2025, l'AC.4 ne s'est pas réuni.

XXIII. Amendements aux Règles ONU annexées à l'Accord de 1997 (point 21 de l'ordre du jour)

135. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

XXIV. Élaboration de nouvelles Règles ONU à annexer à l'Accord de 1997 (point 22 de l'ordre du jour)

136. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

XXV. Questions diverses (point 23 de l'ordre du jour)

137. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Annexe I

[Anglais seulement]

**List of informal documents (WP.29-195-...) distributed
without a symbol during the 195th session**

<i>No. WP.29-195-</i>	<i>Transmitted by</i>	<i>Agenda item</i>	<i>Language</i>	<i>Title</i>	<i>Follow-up</i>
1	Secretariat	2.2.	E	WP.29, Working Parties, Informal Working Groups and Chairmanship	(d)
2	Secretariat	2.2.	E	Draft calendar of meetings for 2025	(d)
3	Secretariat	1.	E	Running order of the 195th session of WP.29	(d)
4	Secretariat	1.	E	Consolidated agenda	(d)
5	GRVA	4.7.2.	E	Proposal for amendments to ECE/TRANS/WP.29/2025/7	(b)
6	GRVA	4.7.11.	E	Proposal for amendments to ECE/TRANS/WP.29/2025/16	(b)
7	GRVA	2.3.	E.	Status report on the development of a regulation on Automated Driving System	(d)
7/Add.1	GRVA	17.5	E	Status report on the development of a regulation on Automated Driving System – Addendum 1	(a)
8	Secretariat	4.1, 8.4	E	1958 agreement Adopted proposals 63 amendments – 4 new regulations - 1 corrigenda & situation of their entry into force	(d)
9	Secretariat	5.1 & 13	E	Situation on priorities and proposals to develop UN GTRs as of 26 February 2025	(d)
10	France, Germany, Italy, Spain, Sweden, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	2.2	E	Proposal to create a new Informal Working Group on harmonized technical regulatory frameworks for Electric Vehicles (EV) / Hydrogen Fuel Cell Vehicles (HFCV) retrofit systems	(d)
11	Russian Federation	8.1.	E, R	On preliminary results of state control (supervision) on conformity of vehicles in the Russian Federation	(c)
12	FIA	2.3	E	On-Board Authorisation Concept “OBAC”	(c)

<i>No. WP.29-195-</i>	<i>Transmitted by</i>	<i>Agenda item</i>	<i>Language</i>	<i>Title</i>	<i>Follow-up</i>
13	IWG on DETA	4.5	E	Draft report of the 52nd session of the IWG on DETA	(d)
14	IWG on PTI	7	E	Report to WP.29 about results of the 33d and 34th meetings of the Informal Working Group on Periodical Technical Inspections	(d)
15	IWG on PTI	7	E	Request for development draft amendments to UN Regulations to provide communication compatibility with scan-tools used for electronic periodical technical inspection	(c)
16	TF FADS	2.3	E	Regulatory fitness for Automated Driving Systems – status report	(d)
17	TF AVC	2.3	E	Task Force on Automated Vehicle Categorization – 3 rd status report to WP.29	(d)
18	ITS	2.3	E	Status report from the IWG on ITS	(d)
19	IWVTA	4.	E	Status report	(d)
20	Germany / UK	2.3	E	Proposal for IWG on Artificial Intelligence	(d)
21	France	8.1	E	Airbag issues	(e)
22	IWG on SCUNV	8.3	E	Status report from the IWG on SCUNV	(d)

Notes:

- (a) Issue as official document for the next session.
- (b) Adopted.
- (c) Continue consideration at the next session.
- (d) Consideration completed or to be superseded
- (e) Sent to for further consideration

Annexe II

[Anglais seulement]

**World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations
(WP.29):
Working Parties, Informal Working Groups and Chairs
updated 7 March 2025**

	<i>Working Parties and informal working groups</i>	<i>Chair/Co-Chairs Vice-Chair</i>	<i>Country</i>	<i>Expiry date of the mandate</i>
WP.29	World Forum	Mr. A. Erario Mr. T. Naono	Italy Japan	
	Intelligent Transport Systems (ITS)	Mr. T. Naono Mr. D. Kay Ms. J. Doherty	Japan UK USA	March 2027
	Electronic Database for the Exchange of Type Approval documentation (DETA)	Mr. S. Paeslack	Germany	June 2025
	International Whole Vehicle Type Approval (IWVTA)	Mr. H. Matsukawa	Japan	November 2026
	Periodic Technical Inspections (PTI)	Mr. T. Toivanen	Finland	November 2027
	Safer and Cleaner New and Used Vehicles (SCUNV)	Mr. D. Van Tonder MJR. (Rtd.) J Kipchumba Yator Mr. P. Ianna Mr. X. Hoekman Mr. E. Wondimneh	South Africa Kenya Nigeria Netherlands (Kingdom of the) USA	December 2025
GRBP	Noise and Tyres	Mr. S. Ficheux Mr. B. Schüttler	France Germany	
	Wet grip performance for tyres in worn state (WGWT)	Mrs. M. Dodu Mrs. A. Serra	France EC	February 2026
	Real Driving - Additional Sound Emission Provisions (RD-ASEP)	Mr. B. Schüttler Mr. H. Houzu	Germany Japan	February 2026
GRE	Lighting and Light-Signalling	Mr. T. Kärkkäinen Mr. D. Rovers	Finland Netherlands (Kingdom of the)	
	Simplification of the Lighting and Light Signalling Regulations (SLR)	Mr. D. Rovers M. A. Lazarevic	Netherlands (Kingdom of the) EC	December 2027
	Electromagnetic Compatibility (EMC)	Mr. Z. Tsakiridis	Germany	December 2026
GRPE	Pollution and Energy	Mr. P. Öhlund Mr. T. Niikuni Mr. D. Miles	Sweden Japan UK	
	Environmental and Propulsion Performance Requirements of L-category vehicles (EPPR)	Mr. N. den Ouden	Netherlands (Kingdom of the)	December 2025

	<i>Working Parties and informal working groups</i>	<i>Chair/Co-Chairs Vice-Chair</i>	<i>Country</i>	<i>Expiry date of the mandate</i>
	Electric Vehicle and Environment (EVE)	Mr. M. Olechwiw Mrs. E. Paffumi Mrs. C. Chen Mr. N. Okui	USA EC China Japan	June 2027
	Particle Measurement Programme (PMP)	Mr. B. Giechaskiel	EC	June 2025
	Vehicle Interior Air Quality (VIAQ)	Mr. A. Kozlov Ms. I. J. Park	Russian Federation Republic of Korea	November 2025
	Automotive-Life Cycle Assessment (A-LCA)	Mr. T. Niikuni Mr. C. Kim	Japan Republic of Korea	June 2025
GRVA	Automated/Autonomous and Connected Vehicles	Mr. R. Damm Ms. C. Chen Mr. T. Naono Mr. E. Wondimneh	Germany China Japan USA	
	Automated Driving System	Mr. I. Sow ¹ Ms. C. Chen ¹ Ms. C. Galassi ¹ Mr. H. Matsukawa ¹ Mr. M. Braisher ¹ Mr. E. Wondimneh ¹	Canada, China, EC, Japan, UK, USA	June 2026
	Cyber Security and Over-The-Air software updates (CS/OTA)	Mr. T. Niikuni ¹ Mr. D. Hannah ¹ Mr. E. Wondimneh ¹	Japan UK USA	November 2026
	Event Data Recorder / Data Storage System for Automated Driving (EDR/DSSAD)	Mr. T. Guiting ¹ Mr. H. Matsukawa ¹ Mrs. J. Doherty ¹	Netherlands (Kingdom of the) Japan USA	June 2025 (DSSAD) June 2027 (EDR)
	Acceleration Control for Pedal Error (ACPE)	Mr. T. Hirose ¹ Mr. P. Seiniger ¹	Japan Germany	March 2027
GRSP	Passive Safety	Mr. M. Koubek Mr. H. G. Kim Mr. V. Calzadilla	USA Republic of Korea Spain	
	Electric Vehicle Safety (EVS) – Phase 2	Mr. M. Koubek Mr. A. Lazarevic Ms. C. Chen	USA EC China Japan	March 2026
	Safer Transport of Children in Buses and Coaches	Ms. M. Angles	Spain	December 2025
	Equitable Occupant Protection (EOP)	Ms. P. Bremer	Sweden	December 2027
	Children Left in Vehicles	Mr. A. Nilar Mr. Sun Zhendong Ms. Naeyoung Jung	Australia China Republic of Korea	May 2027

	<i>Working Parties and informal working groups</i>	<i>Chair/Co-Chairs Vice-Chair</i>	<i>Country</i>	<i>Expiry date of the mandate</i>
GRSG	General Safety	Mr. A. Erario Mr. K. Hendershot	Italy Canada	
	Awareness of Vulnerable Road Users proximity (VRU-Proxi)	Mr. L. Rozansky	EC	October 2025

¹ Co-Chairs

	Informal Working Group on Driver Drowsiness and Distraction Warning System Regulations	Ms. L. Rasmussen	Australia	[October 2026]

World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations: Administrative/Executive Committees and Chairs

	<i>Committees</i>	<i>Chair Vice-Chair</i>	<i>Country</i>	<i>Expiry date of the mandate</i>
AC.1	Administrative Committee of the 1958 Agreement	Mr. A. Erario Mr. T. Naono	Italy Japan	
AC.2	Administrative Committee for the coordination of work	Mr. A. Erario	Italy	
AC.3	Executive Committee of the 1998 Agreement	Mr. J. Sanchez Mr. T. Naono Mr. D. Kay	USA Japan UK	
AC.4	Administrative Committee of the 1997 Agreement	Mr. G. Pater Mr. T. Kärkkäinen	Netherlands (Kingdom of the) Finland	

Annexe III

[Anglais seulement]

Draft calendar of sessions for 2025

(Changes can be expected.)

Month	Meeting (title and session No.)	Dates proposed	Schedule	Half-days	Interpretation	12 weeks deadline	Delegates
JANUARY	Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA) (21st session)	20-24	p.m./a.m.	8	Yes	28/10/24	170
FEBRUARY	Working Party on Noise and Tyres (GRBP) (81st session)	18-21	p.m./a.m.	6	Yes	26/11/24	120
MARCH	Administrative Committee for the Coordination of Work (WP.29/AC.2) (147 th session)	3	a.m./p.m.	2*	No		35
MARCH	World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29) (195 th); Admin. Committee of the 1958 Agreement (AC.1: 89 th session); Executive Committee of the 1998 Agreement (AC.3: 72 nd session); Admin. Committee of the 1997 Agreement (AC.4: 15 th session)	4-7 (5 5-6)	a.m./a.m. (p.m. p.m./p.m.)	7	Yes	10/12/24	160
MARCH	Working Party on Pollution and Energy (GRPE) (92 nd session)	25-28	p.m./a.m.	6	Yes	31/12/24	150
APRIL	Working Party on General Safety Provisions (GRSG) (129 th session)	7-11	p.m./a.m.	8	Yes	13/01/25	120
APRIL	Working Party on Lighting and Light-Signalling (GRE) (92 nd session)	22-25	p.m./p.m.	7	Yes	27/01/25	120
MAY	Working Party on Passive Safety (GRSP) (77 th session)	5-9	p.m./a.m.	8	Yes	10/02/25	120
JUNE	Informal part of the 22 nd Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA) (Bangkok). Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA) (22 nd session) - before the 196 th WP.29 starts	2-5 24	p.m./am. a.m.	6* +2 1	No Yes	- 24/02/25	170
JUNE	Administrative Committee for the Coordination of Work (WP.29/AC.2) (148 th session)	23	a.m./p.m.	2*	No		35
JUNE	World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29) (196 th session); Admin. Committee of the 1958 Agreement (AC.1: 90 th session); Executive Committee of the 1998 Agreement (AC.3: 73 rd session); Admin. Committee of the 1997 Agreement (AC.4: 16 th session)	24-27 (25 25-26)	a.m./a.m. (p.m. p.m./p.m.)	7	Yes	01/04/25	160
SEPTEMBER	Working Party on Noise and Tyres (GRBP) (82 nd session)	3-5	a.m./p.m.	6	Yes	11/06/25	120
SEPTEMBER	Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA) (23 rd session)	23-26	p.m./a.m.	8	Yes	01/07/25	170
OCTOBER	Working Party on General Safety Provisions (GRSG) (130 th session)	6-10	a.m./a.m.	9	Yes	14/07/25	120
OCTOBER	Working Party on Pollution and Energy (GRPE) (93 rd session)	14-17	p.m./a.m.	6	Yes	22/07/25	150
OCTOBER	Working Party on Lighting and Light-Signalling (GRE) (93 rd session)	21-24	a.m./a.m.	7	Yes	29/07/25	120
NOVEMBER	Administrative Committee for the Coordination of Work (WP.29/AC.2) (149 th session)	10	a.m./p.m.	2*	No		35
NOVEMBER	World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29) (197 th session); Admin. Committee of the 1958 Agreement (AC.1: 91 st session); Executive Committee of the 1998 Agreement (AC.3: 74 th session); Admin. Committee of the 1997 Agreement (AC.4: 17 th session)	11-14 (12 12-13)	a.m./a.m. (a.m. p.m./p.m.)	7	Yes	19/08/25	160
DECEMBER	Working Party on Passive Safety (GRSP) (78 th session)	1-5	p.m./a.m.	8	Yes	08/09/25	120
	Half-day quota requested in 2025 budget: 121	TOTAL: 117 half days = 58,5days					

*) Meeting without interpretation

Except the three sessions of the Administrative Committee (WP.29/AC.2) (without interpretation), all sessions are PUBLIC

The sessions scheduled "p.m./a.m." will begin in the afternoon, at 2.30 p.m. on the indicated date and are expected to last to 12.30 p.m. on the indicated date. The sessions scheduled "p.m./p.m." will begin in the afternoon, at 2.30 p.m. on the indicated date and are expected to last to 5.30 p.m. on the indicated date. The sessions scheduled "a.m./p.m." start at 9.30 a.m. on the indicated date and are expected to last to 5.30 p.m. on the indicated date.

The sessions of the World Forum (WP.29) begin at 10.00 a.m. (the first day only). During the WP.29 sessions, the Administrative Committee of the 1958 Agreement (AC.1) will hold its sessions usually on Wednesday, sessions of the Executive Committee of the 1998 Agreement (AC.3) are expected to be held on Wednesday afternoon, and sessions of the Administrative Committee of 1997 Agreement (AC.4) would be held on Wednesday immediately following the AC.1, if necessary.

Annexe IV

[Anglais seulement]

Status of the 1998 Agreement of the global registry and of the compendium of candidates*

Situation on priorities and proposals to develop UN GTRs as of 7 March 2025

GRVA

Item	Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice- Chair		Tech. sponsor	Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)	Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/..)	State of play/Comments
	Yes	No		AC.3/62 (based on 2024/38)	[...]	
Automated Driving System	Yes		Canada, China, EC, Japan, UK, USA	AC.3/62 (based on 2024/38)	[...]	<p>WP.29 agreed that both a UN GTR and a UN Regulation on ADS should be developed.</p> <p>AC.3 approved the request for authorization to draft a new UN GTR on ADS in March 2024.</p> <p>AC.3 endorsed AC.3/62 on 26 June 2024</p> <p>AC.3 noted the work in progress of the IWG on ADS</p>
Acceleration Control for Pedal Error	Yes		Canada Germany Japan	AC.3.63 (based on 2024/167)	[...]	<p>AC.3 endorsed the progress report</p>

GRSP

Item	Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair		Tech. sponsor	Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29) .../	Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/..)	State of play/Comments
	Yes	No		AC.3/61 WP.29/163	2024/163	
Amend. 2 to UN GTR No. 7 (Head Restraints)	No		NL	AC.3/61	2024/163	Established Amendment 2 in the Global Registry by AC.3 at its November 2024 session (Reference to M.R.1 for 3D-H- point machine)
Amend. 1 to UN GTR No. 14 (PSI)	No/		NL	AC.3/61	2024/164	Established Amendment 1 in the Global Registry by AC.3 at its November 2024 session (Reference to M.R.1 for 3D-H- point machine)
UN GTR No. 20 (EVS)	Yes/USA & EU, China		Yes/USA & EU, China	AC.3/32	n.a.	WP.29/AC.3 at its March 2024 session agreed to extend the

*Information on the contracting parties (39), the Global Registry and the Compendium of Candidates are in document ECE/TRANS/WP.29/1073/Rev.40.

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes–No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)/</i>	<i>Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/..)</i>	<i>State of play/Comments</i>
					mandate of the IWG until March 2025.
[...]	Yes Equitable protection of occupants	Sweden	n.a.	n.a.	WP.29/AC.3 agreed to establish an IWG with mandate expiration December 2027.
[...]	Yes Children left in vehicles	Australia Rep. of Korea	n.a.	n.a.	WP.29/AC.3 agreed to establish an IWG awaiting the adoption of the ToR of the group. Sponsor country is requesting extension of mandate until May 2027 for Phase 2. ToR will be submitted to June session.

GRPE

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes–No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)/</i>	<i>Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/..)</i>	<i>State of play/Comments</i>
Amend. 5 to UN GTR No. 2 (WMTC)	Yes/European Union (EPPR)	European Union	AC.3/36/ Rev.1 (based on 2015/113)		Adopted by AC.3 at its June 2022 session.
Amend. 4 to UN GTR No. 4 (WHTC)	No	Japan	AC.3/20 (based on 2007/42)		AC.3 adopted Amend. 4 at its June 2021 session.
Amend. 6 to UN GTR No. 15 (WLTP)	Yes/ Netherlands (Kingdom of the) (WLTP)	European Union/ Japan	AC.3/44 (based on 2016/73)		AC.3 adopted during the November 2020 session.
Amend. 1 to UN GTR No. 18 (OBD for L-cat)	Yes/European Union (EPPR)	European Union	AC.3/36/ Rev.1 (based on 2015/113)		AC.3 adopted during the November 2020 session.
Amend 3 to UN GTR No. 19 (WLTP EVAP)	Yes Netherlands (Kingdom of the) (WLTP)	European Union/ Japan	AC.3/44 (based on 2016/73)		AC.3 adopted the Amend. 3 at its June 2020 session
Amend. 1 to UN GTR No. 21 on the Determination of Electrified Vehicle Power (DEVP)	Yes/USA/ China/ Japan	Canada/ China/European Union/ Japan/USA	AC.3/53/ Rev.1	2024/79	AC.3 adopted the Amend. 1 at its June 2024 session.

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)/</i>	<i>Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/...)</i>	<i>State of play/Comments</i>
Amend. 1 to UN GTR No. 22 on in-vehicle battery durability	Yes/USA/China/ Japan	Canada/China/European Union/ Japan/USA	AC.3/57	2024/81	AC.3 adopted the Amend. 1 at its June 2024 session.
UN GTR No. 23 on durability of after treatment devices for two- and three-wheeled motor vehicles	Yes/ Netherlands (Kingdom of the) / South Africa	Netherlands (Kingdom of the)/ South Africa	AC.3/58		Adopted by AC.3 at its June 2022 session.
Amend. 1 to UN GTR No. 24 on particulate brake emissions	Yes/EU	European Union/ Japan/UK	AC.3/59	2024/83	AC.3 adopted the Amend. 1 at its June 2024 session.
UN GTR No. [XX] on in vehicle battery durability for electrified heavy-duty vehicles	Yes/ USA/EU China/Japan	Canada, China, Japan, UK, USA, EC	AC.3/60		AC.3 authorized new UN GTR at June 2023 session.
UN GTR No. [XX] on Global Real Driving Emissions (RDE)	Yes/European Union/ Japan/ Rep. of Korea	European Union/ Japan/ Rep. of Korea	AC.3/54/ Rev.2		AC.3 adopted revised authorization during June 2023 session. Activities are on hold.

GRBP

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)/</i>	<i>Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/...)</i>	<i>State of play/Comments</i>
Quiet Road Transport Vehicle	Yes/USA/ Japan	European Union/Japan/ USA	AC.3/33 (Including ToR)		AC.3 expects a progress report of the IWG on QRTV

GRSG

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ WP.29/...)/</i>	<i>Proposal for a draft UN GTR (ECE/TRANS/WP.29/...)</i>	<i>State of play/Comments</i>
Amend. 4 to UN GTR No.6 on Safety Glazing	No	N _i	AC.3/61	2024/161	Established Amendment 4 in the Global Registry by AC.3 at its November 2024 session (Reference

<i>Item</i>	<i>Informal group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal (ECE/TRANS/ Proposal for a draft UN GTR WP.29/...)/</i>	<i>(ECE/TRANS/WP.29/...)</i>	<i>State of play/Comments</i>
					to M.R.1 for 3D-H- point machine
EDR (common performance requirements for EDR suitable for both 1958 and 1998 Agreements)	Yes/ Netherlands (Kingdom of the), Japan, USA	n.a.	2023/88	n.a.	AC.3 agreed at its March 2024 session to withdraw 2023/88. AC.3 agreed to remove this item from its agenda at its June 2024 session.

Subjects for exchange of views

<i>Working Party</i>	<i>Item</i>	<i>Inf. group (Yes-No)/ Chair & Vice-Chair</i>	<i>Tech. sponsor</i>	<i>Formal proposal ECE/TRANS/WP.29/...</i>	<i>State of play.</i>
GRSP	Children Left in Vehicles	Yes Australia Australia China and Republic of Korea Vice- Chairs	Australia, China and Republic of Korea	---	GRSP adopted the Tor of the IWG at its May 2024 session. AC.3 extended the mandate for the Phase 2 of the IWG until May 2025.